



Communiqué de presse - jeudi 7 janvier 2021

Lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19

Pour stopper la pandémie, nous avons maintenant la chance de disposer d'un vaccin contre la Covid-19. L'agence européenne des médicaments, puis la commission européenne, ont donné leur feu vert le 21 décembre 2020 au vaccin de Pfizer-BioNTech contre la Covid-19.

Ce 7 janvier 2021 marque le démarrage de la vaccination contre la Covid-19 dans l'Aube et donc au sein du CH de Troyes et des Hôpitaux Champagne Sud. Elle s'adresse d'abord, en application des recommandations ministérielles, aux professionnels travaillant dans le monde la santé et aux résidents d'EHPAD, d'USLD et de SSR gériatriques volontaires. Elle se fait sur le principe du volontariat et dans le respect des procédures de recueil du consentement.

Le centre de vaccination du CH de Troyes destiné aux professionnels

Lieu : RDC du bâtiment J de l'hôpital Simone Veil, dans des locaux dédiés.

Horaires d'ouverture : de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi

Composition : 1 accueil, 3 bureaux médicaux, 2 bureaux infirmiers, 1 salle de surveillance post-vaccinale équipée d'un chariot de réanimation, 2 zones d'attente.

Equipe en place chaque jour : 3 médecins, 2 infirmiers, 2 secrétaires.

Capacités de vaccination : aux premiers jours du lancement, il sera en capacité de vacciner 80 personnes par jour, avec l'objectif de monter très rapidement à une capacité de 180 personnes par jour soit 900 par semaine du lundi au vendredi. Si les besoins s'accroissent, il sera possible d'ouvrir le centre en plus le week-end pour atteindre le rythme de 1260 vaccinations sur 7 jours.

Public cible :

Dans le respect du phasage et des cibles établies par le Ministère des Solidarités et de la Santé, le centre de vaccination a pour l'instant vocation à vacciner :

- Les professionnels du CH de Troyes, tous corps de métiers confondus, âgés de plus de 50 ans
- Les professionnels du CH de Troyes à risque de développer une forme grave de la Covid-19
- Les professionnels de tous les établissements de santé publics / privés et les professionnels santé de ville, mais également le personnel administratif, les ambulanciers, les pompiers et les personnel des services d'aide à la personne, remplissant les mêmes critères (âgés de plus de 50 ans ou à risque de développer une forme grave de la Covid-19).

Le recensement des volontaires se fait directement auprès de ces publics. Après recensement, une prise de RDV est organisée pour les vacciner. Ce recensement a commencé le 5 janvier et se poursuivra dans les jours à venir.

La vaccination aux résidents commence elle aussi dès ce 7 janvier au Domaine de Nazareth, l'EHPAD du CH de Troyes.

Et dans les Hôpitaux Champagne Sud ?

Plusieurs centres de vaccination ouvrent dès aujourd'hui et demain :

Le 7 janvier 2021, ouverture d'un centre de vaccination au GHAM sur le site de Romilly-sur-Seine

Le 8 janvier 2021, ouverture d'un centre de vaccination à Bar-sur-Seine. Implanté au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle en lien avec l'hôpital, il sera ouvert aux professionnels du territoire, libéraux et hospitaliers.

L'ouverture d'autres centres de vaccination est en cours de planification.

Plusieurs de nos EHPAD commencent également dès aujourd'hui la vaccination des résidents : au sein des EHPAD du Groupement hospitalier Aube-Marne (à Romilly-sur-Seine le 7 janvier, à Nogent-sur-Seine et à Sézanne le 8 janvier) et au sein de l'EHPAD la Dhuy rattaché au centre hospitalier de Bar-sur-Aube (7 janvier). Les autres commenceront la semaine prochaine.

Contact presse :

Romain Allard

Directeur communication et relations publiques

Hôpitaux Champagne Sud

03 25 49 49 52

romain.allard@ch-troyes.fr